

Problématique : le numérique, une chance pour le système éducatif ?

Marie-Françoise Crouzier, Michel Reverchon-Billot

DANS **ADMINISTRATION & ÉDUCATION** 2015/2 N° 146 , PAGES 7 À 9
ÉDITIONS **ASSOCIATION FRANÇAISE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION**

ISSN 0222-674X

DOI 10.3917/admed.146.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-administration-et-education-2015-2-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Française des Acteurs de l'Éducation.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Problématique : le numérique, une chance pour le système éducatif ?

« *Faire entrer l'École dans l'ère du numérique* » est une responsabilité qui incombe désormais à l'ensemble des acteurs du système éducatif. L'École, qu'elle le veuille ou non, est déjà immergée dans cette ère nouvelle, ne serait-ce que parce que ses principaux bénéficiaires, les élèves, le sont déjà. Sans pour autant sacrifier à une mode, l'enjeu pour elle est de se rendre perméable aux apports du numérique en vue de faciliter la réussite de tous. L'emploi du terme « numérique » qui s'est imposé après celui de digital¹ semble aller de soi. Il mérite cependant, dans le cadre de ce numéro, d'être précisé, tout comme son domaine d'application. Les entrées enseignement/apprentissage, formation tout au long de la vie et management seront privilégiées pour tenter de répondre à une question centrale : le numérique peut-il être une chance pour l'École, pour la rendre plus efficace, plus juste, plus créative, en un mot plus émancipatrice ? La chance ne sera au rendez-vous qu'au prix de rigueur et d'exigence collectives : poser à nouveau des interrogations parfois déjà fort anciennes – rapport au savoir, forme scolaire, modalités d'apprentissage, démocratie scolaire, gouvernance, etc. ; prendre le soin de formuler des hypothèses, de les valider (ou invalider) et de les soumettre à l'épreuve du temps. Le nouveau monde numérique dans lequel est immergé le système éducatif constitue un écosystème mouvant marqué par des innovations constantes, majeures, dans tous les domaines. Il se caractérise par sa vitesse de mutation et les pressions implicites ou explicites qu'il exerce sans discontinuer de la maternelle à l'enseignement supérieur. Dans un horizon très proche, nous serons tous « connectés » ou presque et ce, sur la terre entière. Quelles en sont les conséquences, déjà nettement perceptibles, pour l'organisation sociale et plus particulièrement scolaire ou universitaire ? Dans quelle mesure les pratiques traditionnelles se trouvent-elles remises en cause ? Quels sont les axes d'évolution à anticiper et à accompagner pour une transition numérique efficiente et constructive, attentive à la fois aux dangers et aux effets de levier possibles ? (Crouzier).

1. « Digital » qui indique le caractère discontinu de l'information est employé par opposition au terme « analogique » qui en indique le caractère continu.

En 2001, l'OCDE avait formulé six scénarios pour l'École du futur illustrant trois principales hypothèses : un relatif statu quo ; le développement d'une nouvelle école (*re-schooling*) ; la fin de l'école (*de-schooling*). Le risque d'aggravation des inégalités et celui de démantèlement des systèmes éducatifs publics remplacés par d'autres systèmes ayant recours au numérique sont-ils à prendre au sérieux ? De récentes organisations en marge du système traditionnel ont déjà vu le jour et méritent un détour réflexif (Nebra). De nouveaux scénarios prospectifs à l'horizon de 15 à 20 ans, tels que l'école virtuelle ou la robotisation peuvent aussi être imaginés. Quelles pourraient en être les conséquences sur les programmes, les pédagogies et les évaluations ? (Hugonnier). À l'échelle mondiale, le numérique remet en cause les principes mêmes des systèmes éducatifs. Les interrogations sur les pratiques et les usages sont à replacer à un niveau global d'évolution. Au-delà de la technique, peut-on parler de nouvelle anthropologie ? de nouvelle rhétorique ? Faut-il chercher à remplacer un système par un autre ? (Boissinot). Le numérique et ses transformations sont autant de promesses à concrétiser que de défis à relever.

Si les questions d'équipements, d'infrastructures, d'organisation demeurent, elles trouvent (ou trouveront à terme) des réponses de plus en plus satisfaisantes (Estay) d'autant que ces questions ne concernent pas uniquement l'école (Idrac). En revanche la distorsion entre une forme scolaire assez peu évolutive et un contexte numérique global mouvant est à interroger. Pourra-t-on encore longtemps penser que le numérique à l'école consiste seulement à faire la « même chose autrement », avec des outils ou des services plus ou moins innovants (Plantard), alors que c'est sûrement « faire autre chose autrement » (Véran, Martin, Le Baut) ? Il apparaît possible d'en étudier les répercussions à la fois sur la vie de la classe et sur l'organisation des situations d'apprentissage au niveau de l'enseignement scolaire (Auverlot). L'évolution de nos pratiques de recherche d'information et de mémorisation, tout comme celle des élèves, questionne les formes et modalités de transmission autant que les rapports entre informations et connaissances, compétences disciplinaires et méta-compétences (Chang, Tijus, Zibetti). L'internet est un écosystème au sein duquel nous communiquons chacun en modifiant la mémoire commune, par la propagation de données visibles par exemple mais aussi par l'exploitation de traces ou métadonnées. Quelle place donner alors à la coéducation ? À l'éducation informelle ? Au transfert intergénérationnel (de Rosnay) ? Quelle importance accorder aux espaces virtuels de formation dans lesquels l'échange entre pairs est constitutif du processus d'apprentissage (Gonon) ? Comment développer, dans ces nouveaux contextes d'apprentissage, de nouvelles formes de ressources et de services qui favorisent la personnalisation, attisent le désir d'apprendre (Merriault, Saltet.), invitent à la cocréation, à la mutualisation et au partage (Boyer) ? Jusqu'où aller dans le stockage et l'utilisation des « *learning analytics* » autrement dit des traces cachées pour analyser les processus d'apprentissage et rendre les dispositifs de formation plus efficaces (Bonnin, Boyer) ? Interroger les éléments constitutifs de l'acte pédagogique n'est pas seulement (re)penser les lieux où il s'exerce (Danon) (Ballarin), c'est (re)définir aussi les valeurs qui le portent et la composante éducative dans laquelle il s'inscrit (Devauchelle). C'est également prendre en compte l'élève et sa parole au sein d'instances renouvelées (Wosniak). Il s'agit donc bien d'un

changement de paradigme dont le professeur est la cheville ouvrière, pour peu que sa professionnalité soit construite et/ou renforcée dans le cadre de dispositifs de formation en évolution tels que ceux décrits dans le domaine de la formation pour adulte (Santelman). Peut-on espérer faire adopter aux enseignants ce qu'on aimerait qu'ils mettent en place avec leurs élèves ? Le numérique apparaît alors comme le catalyseur d'une transformation organisationnelle et pédagogique profonde pour peu que les institutions lui accordent la place qui doit lui revenir, pour peu que chaque acteur *agisse* plutôt que *subisse*.

Si le numérique ne peut rester à la périphérie de l'acte pédagogique, s'il ne peut rester l'accessoire, le cosmétique, il n'en est pas non plus *a contrario* le centre, l'essentiel, la chirurgie lourde ; il doit cependant rester indissociable toute réflexion pédagogique et didactique. La force de résistance au changement, tout comme la fascination face à la toile, traduisent sans doute la difficulté d'un tel positionnement à la fois technique, politique et éthique. L'ensemble de ce numéro en est le reflet. La commande des articles s'est ordonnée à un cap : éviter les écueils, prendre au sérieux les dangers fussent-ils sirènes ou gros temps, changer de position par rapport à eux, tourner à son avantage la complexité du numérique dans son déploiement actuel... Notre défi est de travailler ensemble à intégrer les inéluctables mutations introduites par le numérique et à insister sur la nécessité d'élaborer une éthique adaptée, fondée sur nos valeurs républicaines. L'École française est-elle prête à inventer cette éthique, à croiser conviction et responsabilité pour espérer construire « un humanisme numérique ² » ?

Marie-Françoise CROUZIER

Docteur en sciences de l'éducation, IA-IPR AVS

Michel REVERCHON-BILLOT

IGEN

2. Milad Doueïhi, *Qu'est-ce que le numérique ?*, Paris, PUF, 2013.